

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

6278

Société :

R.A.M (143904)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FASKANI

Sain Ben

Date de naissance :

01/01/1977

Adresse :

Tél. : 06 79 33 6205

Total des frais engagés : 347,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : FASKANI Idriss Age : 20 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Demenage



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

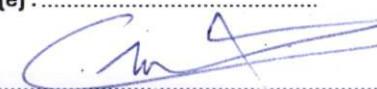
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :



8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
0922.25.29.29 - Casablanca - Rue de la Kasbah - Casablanca - Maroc - 2022 - C.I.A.L.O.U.M - Avenue (A) Prolongée (A) - Bd. Anoual	15/12/22	76,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<p>Dr. BENMILLOUD</p> <p>0, Bd Brahim Roudani, Madrif</p> <p>1: 05 22 25 18 25 05 22 25 39 61</p> <p>Patente: 3-67501</p>	15/12/86	B 180	240,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
412	21433552
0000	00000000
0000	00000000
411	11433553

D	000000000	000000000	G
	000000000	000000000	
	35533411	11433553	

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Hôpital sans Tabac
Fumer tue

Casablanca, le : 15/11/2022

ORDONNANCE

Docteur :



FASIKANI IDRIS

1/ Ascabiol solution 2% lnr 2

J₁: Appliquer 1/3 flacon sur tout le corps et
usage.

J₂: Renouveler le 1^{er} potewel

J₃: Renouveler le 2nd potewel

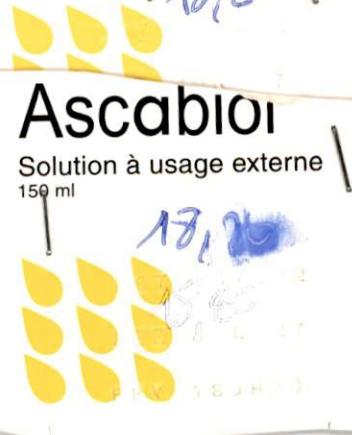
J₄: Se laver
→ Renouveler tout le potewel

2/ Déinfecter de la litière
Rayer poudre pdr 48h par

Ascabiol®

Solution à usage externe
150 ml

18,40



3/ Acyal 5 mgyp. 4 gyn 2
2 cpl/5 le mth jddt 100

LOT 221039 1

EXP 04 2026

PPV 40 10

4/ Acne bue evitent

2 app/5 mth le mps apres l'appr.
avant le.



2 76, 5.



BILLET D'EXAMEN

Date : 15/12/2002

Prénoms - Nom du malade : FASKANI Idriss

Service : N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>- NBS, pg</p> <p>- CRP</p> <p><i>Dr ABDOU Anass Dermatologie CHU Ibn Rochd Casablanca</i></p>	<p>مختبر الصقلبي للتحاليل الطبية LABORATOIRE SQUALL'ANALYSES MEDICALES Dr. BENITOUD 240, Bd Brahim Roudani Maârif Tél: 05 22 25 78 25 05 22 25 39 61 Casablanca - Palente: 3580501</p>

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30
Fax : 05 22 29 94 83

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Dr. BENMIOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 221200262

CASABLANCA le 15-12-2022

Mr FASKANI Idriss

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0216	Numération formule	B80	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 180

TOTAL DOSSIER : 240.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent quarante dirham .

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
 LABORATOIRE SQALLI ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMIOUD Loubna
 240, Bd Brahim Roudani Maarif
 Casablanca - Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 - Patente: 35805014



مختبر الصقللي للتحليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V 2015



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 15-12-2022 à 11:21

Code patient : 2207270035

Né(e) le : 28-09-2002 (20 ans)

Mr FASKANI Idriss

Dossier N° : 2212150021

Prescripteur : P S

7j/7



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Hémalies :	5.14	M/mm3	(4.30-5.76)
Hématocrite :	46.60	%	(39.50-50.50)
Hémoglobine :	15.80	g/dL	(13.50-17.20)
VGM :	91	fL	(80-99)
TCMH :	31	pg	(27-34)
CCMH :	34	g/dL	(28-36)
 Leucocytes :	 8 030	/mm3	(3 900-10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	45	%	
Soit:	3 614	/mm3	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	41	%	
Soit:	3 292	/mm3	(1 000-4 000)
Monocytes :	10	%	
Soit:	803	/mm3	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	4	%	
Soit:	321	/mm3	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0	%	
Soit:	0	/mm3	(0-150)
 Plaquettes :	 258 000	/mm3	(150 000-450 000)
Commentaire :	Hémogramme normal.		

Validé par : Dr. BENMILLOUD Louissa
مختبر الصقللي للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENMILLOUD
Loulissa
240, Bd Ben Slimane - 20000 Casablanca - Maroc
Tél : 0522 25 8177 • 0522 25 8188 • 0522 25 8189 • Urgences : 0668 161 182 • Email : casablanca@sqalli.com • www.sqalli.com

240, Bd Ben Slimane - 20000 Casablanca - Maroc
Tél : 0522 25 8177 • 0522 25 8188 • 0522 25 8189 • Urgences : 0668 161 182 • Email : casablanca@sqalli.com • www.sqalli.com

